



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Tableau récapitulatif des
diagnostics à fournir pour la
vente de votre bien

Me Laëtitia MIGNUCCI

**24 Chemin de la Cressonnière
38210 TULLINS**

Tel : 04.76.66.36.80

Mail : etude@38174.notaires.fr



**Les diagnostics à fournir dépendront du type et de l'âge du bien.
Tous les diagnostics exigibles sont joints à l'avant contrat et à l'acte de vente.**

DIAGNOSTICS	TYPE DE BIEN	ANNEE DE CONSTRUCTION	DUREE DE VALIDITE
AMIANTE	Maison et Appartement	Avant le 1 ^{er} juillet 1997	• Si négatif, illimité (si diagnostics fait après 2013) • Si positif, selon les résultats du rapport
PLOMB	Maison et Appartement	Avant le 1 ^{er} juillet 1949	• Si négatif, illimité • Si positif, 1 an
LOI CARREZ	Appartement	Quel que soit l'année de construction	Illimité tant qu'il n'y a pas de travaux
DPE : Diagnostic de Performance Energétique	Maison et Appartement	Quel que soit l'année de construction	10 ans
AUDIT ENERGETIQUE	Maison et Immeuble en mono propriété	En fonction du résultat du DPE	
ELECTRICITE	Maison et Appartement	Pour les installations électriques de plus de 15 ans	3 ans
GAZ	Maison et Appartement	Pour les installations de gaz de plus de 15 ans	3 ans
ERP : Etat des Risques et Pollutions	Maison, Appartement et Terrain	Quel que soit l'année de construction	6 mois
TERMITES	Maison et Appartement	Quel que soit l'année de construction	6 mois